



BAREME

À partir du 1^{er} mars 2017

HONORAIRES

A/ VENTES Sur immeubles d'habitation ou Professionnels

Prix principal de vente (à calculer par tranches cumulées)

Jusqu'à 50 000 €	10 % TTC du prix principal de vente
De 50001 € à 80000 €	8 % TTC du prix principal de vente
A partir de 80001 €	6 % TTC du prix principal de vente

(comprend : publicité, diffusion sur site Internet, visites accompagnées, constitution du dossier de vente, suivi administratif, rédaction du compromis)

Le vendeur supporte la totalité (sauf conventions contraires)

B/ VENTES Sur immeubles commerciaux, industriels ou sur fonds de commerces

ACQUEREURS 3 % TTC sur le prix de vente

VENDEURS 6 % TTC sur le prix de vente

C/ Avis de valeur

Forfait : 250 € TTC (entièrement déductible des honoraires de transaction si vente par ALS Immobilier sur mandat exclusif)

HONORAIRES

A/ LOCATIONS : Locaux d'habitation ou professionnels

A la charge du locataire :

-les prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail à **8 € TTC par m² de surface habitable** en zone non tendue.

- l'établissement de l'état des lieux : **3 € TTC par m² de surface habitable** quelle que soit la zone concernée.

-A la charge du propriétaire, plafonnés à 9% TTC :

- honoraires d'entremise et de négociation : **plafonnés à 9% TTC sur le loyer annuel incluant les honoraires ci-dessous.**

-les prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail : **8 € TTC par m² de surface habitable** en zone non tendue.

- l'établissement de l'état des lieux : **3 € TTC par m² de surface habitable** quelle que soit la zone concernée.

B/ LOCATION : Locaux commerciaux, professionnels ou industriels

A la charge du PRENEUR sauf convention contraire : **18 % TTC du loyer principal annuel**

A la charge du propriétaire bailleur :

A/ Rédaction du bail : 8 € TTC par m² de surface habitable

B/ Etat des lieux (hors location) : 3 € TTC par m² de surface habitable

* TVA à 20%, taux en vigueur